

## RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES A PROPOS D'UN TRAVAIL DE COLLECTE DE TRADITIONS ORALES DANS L'ARCHIPEL DES ILES MARQUISES<sup>(1)</sup>

Henri LAVONDÈS

*Ethnologue de l'O.R.S.T.O.M.*

### RÉSUMÉ

*Cet article traite de quelques problèmes méthodologiques posés par le travail de collecte de la tradition orale, en relation avec une expérience réalisée sur le terrain aux îles Marquises, en Polynésie de l'est. Sont abordés notamment les différents procédés permettant d'obtenir des textes (dictée, enregistrement magnétique, écriture directe par les informateurs), les problèmes liés à la collecte des versions ou même des formulations multiples d'un même texte et la préoccupation d'obtenir un inventaire exhaustif du corpus existant. Il est insisté particulièrement sur la nécessité d'obtenir des textes non traditionnels, de faire commenter systématiquement aux informateurs tout texte recueilli et d'établir avec précision les circonstances qui ont présidé à la transmission de tel texte à tel informateur.*

### ABSTRACT

*This article is on problems of method which are set by the collection of oral material in establishing social traditions. The experiment was carried out in the field in the Marquis Isles of eastern Polynesia. Problems concern the different processes ways of transmitting oral evidence to written, by dictation, tape recording or direct writing, problems related to collecting several versions of one theme, and the necessary care to obtain a complete repertoire of the existing information. At the same time untraditional themes are sought, a commentary is asked for each time a theme is collected or written down, and the conditions in which themes were transmitted to those now providing the evidence are noted.*

Tout au long de sa carrière scientifique, KENNETH EMORY a eu le souci constant d'illustrer ses travaux par la collecte de textes toujours recueillis dans la langue originale et accompagnés d'une traduction sobre et fidèle, sans concession à une recherche d'effets « littéraires » qui sont souvent une trahison. Ce n'est pas là la moindre de ses contributions à l'étude de ces civilisations polynésiennes auxquelles il a consacré et consacre encore sa vie de chercheur. C'est aussi la marque d'une préoccupation très actuelle, puisque l'ethnographie d'aujourd'hui recher-

che avec une exigence croissante des documents objectifs, à l'abri des distorsions qu'entraînent inévitablement la personnalité, la culture d'origine et les préoccupations théoriques de l'ethnographe lui-même. La collecte de textes, directement formulés par l'informateur dans sa propre langue, est un des moyens de se rapprocher de cet idéal d'objectivité. Plus que partout ailleurs, peut-être, une telle tâche est urgente dans les îles du Pacifique où les cultures qui survivent s'appauvrissent ou se transforment chaque jour davantage et où nombre d'entre elles

---

(1) Version originale française de « Observations on Methods in Assembling Oral Traditions in the Marquesas » in Geneviève A. HIGHLAND et al. (ed.) *Polynesian Culture History, Essays in Honor of Kenneth P. Emory*, Bishop Museum Special Publications 56, Honolulu 1967, pp. 483-500 ; publiée avec l'autorisation du Directeur du Bishop Museum.

paraissent irrévocablement condamnées. Dans cette aire, donc, il importe tout particulièrement de recueillir des textes aussi variés que possible, car ce seront là, sans doute, d'importants matériaux pour les chercheurs de demain.

Aux îles Marquises, des travaux importants avaient déjà été effectués sur ce thème. Outre des publications éparses dans les revues, on y dispose de l'important ouvrage d'E. S. C. HANDY (1930) et du manuscrit de S. H. ELBERT, déposé à la bibliothèque du Bernice P. Bishop Museum. Ceci constitue un ensemble documentaire important. Différentes raisons m'ont cependant conduit à penser que de nouveaux textes pouvaient encore être recueillis aux Marquises. Les chercheurs précédents ayant travaillé davantage dans les îles du groupe sud, on ne possédait pratiquement pas de textes composés dans le dialecte des îles du groupe nord. De plus, le recueil exhaustif de la littérature orale d'un groupe est une tâche pratiquement impossible et l'on pouvait espérer obtenir de nouveaux récits ou du moins de nouvelles versions de récits déjà connus. Cependant, la collecte des traditions orales, qui ne faisait pas explicitement partie de mon programme de travail initial, n'est devenue que progressivement ma tâche principale. Aussi les remarques méthodologiques qui vont suivre sont-elles moins le résultat d'un effort systématique de réflexion et de recherches bibliographiques que le bilan de mes expériences et de mes tâtonnements au cours de mon séjour sur le terrain. Celui-ci a duré au total dix mois, répartis sur six séjours se situant entre septembre 1963 et juin 1966. Par suite d'une décision de principe, j'ai exclusivement travaillé dans l'île de Ua Pou, cependant j'ai pu également mettre à profit quelques escales à Taiohae (Nuku Hiva) pour y recueillir quelques textes. Après avoir précisé la nature des textes qui me paraissent mériter d'être recueillis par l'ethnologue, j'indiquerai ensuite, telles que me les a suggérées l'expérience pratique, les méthodes à suivre et les précautions à prendre pour la sélection des textes à recueillir, le recrutement des informateurs, le choix entre différents modes d'obtention des textes, l'élaboration des données de base nécessaires à leur interprétation.

D'une manière générale, en Polynésie, les ethnographes ont exclusivement recueilli ce corpus de textes fixés par la tradition et transmis oralement que l'on désigne communément par le terme de folklore (légendes, contes, narrations historiques, textes de prières, de chants, etc.). Il apparaît pourtant souhaitable de ne pas limiter son effort à la seule collecte de textes de ce genre. Les textes « folkloriques », en effet, ont tous à des degrés divers un caractère littéraire et reflètent une tradition ancienne, ce qui fait que la langue dans laquelle ils sont composés est parfois sensiblement archaïque

et s'écarte notablement de l'usage courant. Il importe donc, dans l'intérêt du linguiste, de noter, parallèlement aux textes traditionnels, des textes modernes dont la langue reflète l'usage général contemporain. Sur les conseils d'André HAUDRICOURT, j'ai donc fait composer par un certain nombre d'informateurs des récits autobiographiques, des textes sur les techniques de pêche, sur la pharmacopée. En outre, plusieurs informateurs composèrent spontanément des textes où ils rapportaient ce qu'ils avaient entendu leurs grands parents raconter à propos des coutumes d'autrefois (*te hana kahi*). Ces derniers textes, sauf exception, ne présentent pas un intérêt majeur, car les coutumes qu'ils rapportent sont exposées d'une manière beaucoup plus complète dans les ouvrages ethnographiques antérieurs (HANDY, 1923). En revanche, les textes composés à ma demande exprime sur les sujets mentionnés plus haut offrent, tout incomplets et confus qu'ils soient, l'avantage de présenter les matières dont ils traitent selon les conceptions des informateurs eux-mêmes, sans l'interposition de l'écran que constitue, quelques précautions que l'on prenne, le cadre de l'enquête ethnographique classique. On peut espérer ainsi atteindre à une objectivité plus grande et découvrir entre les faits des relations qu'aucune question, si ingénieusement conçue fût-elle, n'aurait permis de faire apparaître.

Le choix des informateurs est particulièrement délicat pour la collecte de ce type de textes. Un compromis difficile doit être établi entre diverses exigences qu'un même homme n'est pas nécessairement apte à satisfaire : facilité d'expression, aptitude à la réflexion garantissant un minimum de cohérence et de clarté dans l'exposé, aptitude à un effort suivi, connaissance du sujet traité. Dans le cas particulier de mon travail aux Marquises, les textes non traditionnels sur des sujets divers que j'ai recueillis sont, en règle générale, l'œuvre de conteurs. Ceci présente un inconvénient : plus le conteur est doué, plus il est probable (et c'est ce qui s'est effectivement produit à Ua Pou) que le narrateur ait tendance à user d'un style littéraire, ce qui est précisément ce que l'on souhaiterait éviter. En revanche, dans le cas particulier d'un travail sur la pêche composé par un informateur sans connaissance de la littérature traditionnelle, le texte, bien que riche en informations, est d'une lecture difficile parce que confus et rédigé avec une grande maladresse. Cette expérience a du reste son intérêt dans la mesure où elle tend à montrer que la connaissance du folklore enrichit intellectuellement celui qui la possède et met à sa disposition de meilleurs moyens d'expression. Cependant, malgré les risques que cela comporte, il est préférable de recruter des informateurs pour la rédaction de

textes non traditionnels hors du cercle des spécialistes du folklore. La nécessité d'obtenir des textes suffisamment clairs pour qu'ils soient utilisables orientera le choix vers des notables, gens dont les moyens d'expression sont d'ordinaire supérieurs à la moyenne.

L'utilisation que j'ai faite aux Marquises de cette méthode « d'ethnographie par les textes » est restée timide et partielle. Car, d'une part, son intérêt et sa véritable portée ne me sont apparues que tardivement. D'autre part, l'effondrement de la culture traditionnelle et le vide culturel qui caractérisent les Marquises d'aujourd'hui ne laissent qu'un champ très limité aux applications proprement ethnographiques de la méthode. Cependant, sans être une initiative absolument nouvelle, la démarche consistant à faire composer aux informateurs des textes autres que ceux que l'on range sous le nom de folklore, pour peu que l'on s'y consacre de manière systématique et concertée, peut apporter à l'ethnographie un enrichissement méthodologique appréciable.

\*  
\* \*

C'est donc la collecte de textes fixés par la tradition qui m'a apporté la plus grande part des documents que j'ai recueillis aux Marquises. Il m'est vite apparu que, pour être efficace, une telle collecte doit être méthodique et qu'il importe que l'ethnographe s'impose de satisfaire à certaines exigences. Une orientation méthodologique précieuse est suggérée par KENNETH EMORY lui-même dans une de ses publications récentes :

I have had a particular interest in the variability of folktales as recounted by the same story teller, as told by others in a community, and as transmitted from one generation to another (EMORY, 1965 : 347).

Cette préoccupation trouve son illustration immédiate lorsque l'auteur donne du même récit deux formulations différentes, obtenues à trois ans de distance du même informateur, l'une à partir de la transcription d'un enregistrement magnétique, l'autre étant écrite directement par l'informateur lui-même. Un troisième texte du même récit, œuvre cette fois d'un autre informateur, est joint aux deux précédents. KENNETH EMORY déclare également plus loin qu'il « pense avoir recueilli tous les récits folkloriques existant à l'époque de sa visite » (EMORY, 1965 : 347). Tout ceci témoigne de ce qui doit être, à mon sens, le premier souci du collecteur de folklore travaillant sur le terrain : l'exigence d'exhaustivité. Celle-ci est double : l'ethnographe a l'obligation de recueillir la totalité des récits différents ou des fragments de récit distincts présents dans la mémoire des membres du groupe qu'il étudie ; il doit également tenter de recueillir de ces récits autant de formulations et de versions différentes que possible.

Par différentes formulations, il faut entendre diverses réécritures effectuées par un même conteur. Leur comparaison peut faire apparaître des variations dont il importe de connaître l'ampleur. Ce peuvent être la présence ou l'omission de détails ou d'épisodes, des modifications dans la succession chronologique des événements, ou plus simplement, de simples variantes dans le choix des tournures et le vocabulaire. Des différences peuvent également apparaître dans le développement d'un même épisode selon que le conteur est en verve ou non ce jour-là, ou selon que son auditoire manifeste plus ou moins son intérêt. Les variations entre formulations différentes présentent de multiples intérêts. Elles fournissent au linguiste un matériel précieux en lui permettant de retrouver les mêmes mots dans des contextes différents, mais comparables. Elles sont indispensables pour toute étude stylistique portant sur une littérature orale. Enfin, elles apportent des indications quant à la marge de liberté dont le conteur dispose dans son interprétation de la tradition, ce qui est un élément important pour définir la position du conteur en tant qu'artiste au sein de la société étudiée et préciser les limites de son rôle personnel dans le processus de création littéraire.

Il est évident que la collecte des formulations différentes du même conte par le même conteur ne peut donner lieu à un travail exhaustif, puisque le nombre de celles-ci est nécessairement indéfini. Ce qui paraît réalisable, c'est de recueillir pour chaque conteur, deux ou trois formulations de deux ou trois récits différents, choisis en raison de leur intérêt particulier et de leur situation à différents niveaux dans le répertoire du conteur (contes plus ou moins connus du conteur et de son public). Il y a intérêt à obtenir ces formulations dans des conditions ou par des méthodes différentes (récitation publique ou privée, spontanée ou provoquée, texte enregistré, écrit ou dicté).

En règle générale, ce n'est que lorsque un même récit est obtenu de deux conteurs différents ou davantage que l'on peut parler de versions différentes. On doit poser a priori qu'il n'existe aucune raison de penser qu'une de ces versions est supérieure à toutes les autres. En particulier, selon la formule lapidaire de MAUSS (1947 : 98), « on ne cherchera pas le texte original, parce qu'il n'en existe pas » (c'est l'auteur qui souligne). Ayant déjà insisté ailleurs (LAVONDÈS, 1964 et 1966 : introductions) sur l'intérêt qu'il y a à recueillir le plus grand nombre possible de versions différentes d'un même récit, je ne ferai que passer sur ce point évident. Rappelons seulement que seule la possession de plusieurs versions permet de se faire une opinion sur la valeur et l'authenticité de chacune d'elle, que c'est la meilleure méthode pour élucider la substance d'un

récit, que l'on peut par ce moyen espérer accroître sensiblement la quantité de matériaux ethnographiques, linguistiques et stylistiques apportés par la collecte de textes en langue vernaculaire. La comparaison des variantes présentes dans différentes versions d'un même récit peut conduire à distinguer un certain nombre de chaînes de transmission. Il est permis de présumer que plusieurs versions présentant un certain nombre de variantes communes sont apparentées génétiquement à un même original ou à plusieurs originaux ayant une parenté commune proche et que d'autres versions qui présentent des variantes s'écartant systématiquement des précédentes remontent à une autre source. Par une démarche analogue à celle de la linguistique historique, il devient possible de formuler des hypothèses vraisemblables sur l'état ancien de la légende. Enfin, ces méthodes comparatives permettent d'estimer dans une certaine mesure le degré d'altération de tel ou tel récit. Il apparaît en effet que plus un récit est altéré, plus les divergences entre les diverses versions sont nombreuses, importantes et surtout incohérentes.

Certes, quand on s'assigne comme but de fixer par l'écrit, dans toutes leurs versions, la totalité des récits et des traditions présents dans les mémoires individuelles des membres d'un groupe, à un moment donné, sur une aire donnée, la tâche apparaît vite démesurée et irréalisable. Même dans le cadre volontairement restreint de l'unité choisie : l'île de Ua Pou à l'époque de l'enquête, malgré le facteur d'appauvrissement dû à l'effondrement de la culture traditionnelle et au petit nombre d'individus ayant des connaissances dignes d'intérêt, j'ai la certitude, en dépit du volumineux manuscrit recueilli, de n'avoir pas réalisé cet ambitieux programme et connais pertinemment certaines mémoires individuelles dont je n'ai pas épuisé le contenu. A un moment donné, il faudra se résigner à opérer un choix. On ne devra pourtant pas pour autant céder à la tentation de l'arbitraire, mais au contraire s'efforcer d'opérer une sélection selon des critères raisonnés. Il est important que ceux-ci soient définis à une phase précoce de la collecte, de manière à pouvoir tirer le meilleur parti possible d'un séjour sur le terrain de durée limitée. Pour cela, mon expérience aux Marquises me montre qu'il y a intérêt à scinder le travail de collecte en deux phases distinctes, séparées si possible par une analyse sommaire de l'ensemble des matériaux recueillis au cours de la première phase. Celle-ci devra être considérée comme avant tout exploratoire et consistera à obtenir un nombre limité de récits variés du plus grand nombre possible de récitants. Cette phase qui, dans mon esprit, s'apparente à la délimitation de l'univers à sonder de l'enquête statistique, permettra d'obtenir un premier ensemble de textes et surtout

d'établir une liste, autant que possible exhaustive, des informateurs possibles. A la suite de cette première phase, une étude sommaire des matériaux recueillis visera tout d'abord à choisir, en raison de leur intérêt mythologique, historique ou littéraire éminent, un certain nombre de récits dont on se donnera pour but au cours de la deuxième phase de recueillir toutes les versions accessibles. On sélectionnera aussi, parmi l'ensemble des informateurs découverts, ceux qui se distinguent par leurs connaissances, leur talent, l'étendue de leur répertoire, et dont on s'attachera, au cours de la seconde phase, à noter le répertoire intégral. Il doit être également possible, à ce stade de l'enquête, de déterminer un certain nombre de lignes de transmission, dont, au stade suivant, on effectuera l'exploration complète. Ceci pourra amener le collecteur à recueillir systématiquement le répertoire de certains conteurs médiocres, mais dont les récits se rattachent à une ligne de transmission particulière. Enfin, au cours de la deuxième phase on continuera, évidemment, à chercher à obtenir de la totalité des récitants disponibles tous les récits *différents* présents dans les mémoires individuelles du groupe. Le seul but de la sélection opérée est d'éviter de perdre un temps considérable en accumulant un nombre inutilement excessif de versions de certains récits. Sans doute l'exhaustivité paraît offrir plus de garanties que la méthode proposée, qui s'apparente à celle de l'échantillon raisonné de l'enquête statique. Mais mieux vaut se limiter à une sélection raisonnée plutôt que de se trouver dans la situation qui fut la mienne à la fin de mon enquête à Ua Pou : avoir recueilli intégralement le répertoire de certains récitants médiocres alors que celui d'autres conteurs plus doués n'a pu être épuisé.

On voit que cet idéal d'exhaustivité suppose qu'une attention particulière soit portée à la détection des informateurs potentiels. Il faut en effet éviter de céder à la tentation de l'informateur unique ou de l'informateur de prédilection. Trop souvent, en effet, les anciens collecteurs de textes se sont contentés de noter le répertoire d'un seul ou d'un petit nombre de conteurs, choisis en raison de leur réputation de talent au sein de la population étudiée et aussi pour des raisons sans rapports réels avec l'objet de la recherche, telles que l'aptitude à dicter, la connaissance de la langue maternelle de l'enquêteur, l'absence de timidité. Une telle méthode ne permet pas de s'assurer que l'on a recueilli lotalité a des récits distincts présents dans le groupe étudié et conduit à passer à côté de nombreuses variantes intéressantes. Il faut savoir aussi que le talent peut être paradoxalement la cause d'une diminution de l'intérêt ethnographique du mythe ou de la légende recueilli. Les conteurs doués ont en effet tendance à omettre les parties archaïques ou obscures des

récits ou à les rendre intelligibles par des inventions de leur cru. Une attention particulière devra être apportée à découvrir et à convaincre deux catégories d'informateurs potentiels. Il s'agit de ces informateurs timides et méfiants, souvent fort âgés, qui ont peu eu l'occasion d'être en contact avec des européens et qui préfèrent rester en retrait. Lorsqu'on les interroge, ils déclarent volontiers ne rien savoir qui soit digne d'intérêt et le collecteur de textes devra avoir recours à toute son expérience du contact ethnographique pour les convaincre de révéler leur savoir. Parmi les arguments qui peuvent arriver à vaincre ce genre de résistance, mentionnons : la promesse du secret (le travail de collecte se fera sans témoin), l'émulation (un tel a déjà consenti à participer au travail de collecte, énumérer les récits déjà obtenus), la conscience professionnelle (faire connaître certains récits médiocres : l'informateur réticent ne pourra résister à la tentation de rectifier les erreurs). Une autre catégorie d'informateurs à ne pas négliger est celle que constituent les conteurs médiocrement doués qui livrent des récits confus, maladroits et incomplets. Des variantes intéressantes peuvent cependant être obtenues par leur canal. Il est important également de prospecter systématiquement le milieu des gens qui ne sont pas considérés comme des conteurs, ne serait-ce que pour savoir dans quelle mesure la connaissance de la littérature orale est répandue. Dans le cadre de l'enquête réalisée aux Marquises, les quelque vingt conteurs dont des récits ont pu être obtenus ont été connus par l'intermédiaire de tiers : « moi, je ne connais pas de récits traditionnels, mais va trouver un tel, il en sait ». On n'insistera jamais assez sur l'obstination et la persévérance dont doit faire preuve le collecteur pour le recrutement de ses informateurs. Que ce soit à Ua Pou ou à Nuku Hiva, mes tentatives pour recruter des conteurs se sont heurtées à un mur d'ignorance affichée. Il m'a fallu longtemps pour venir à bout de cette passivité et je n'ai pu connaître certains de mes meilleurs informateurs que vers la fin de mon séjour.

\*  
\* \*

Une fois les informateurs découverts, il va s'agir de transformer en textes écrits le savoir inscrit dans leur mémoire. Plusieurs méthodes sont possibles pour cela. On parlera tout d'abord de la méthode la plus classique, celle de la dictée, puis de deux autres méthodes : l'enregistrement magnétique et la rédaction directe par les informateurs eux-mêmes.

La plus grande partie des textes en langue vernaculaire recueillis parmi les civilisations sans écriture, dont nous disposons aujourd'hui ont été obtenus par la dictée. Cette méthode a donc fait ses preuves

et gardera une place éminente parmi les méthodes de collecte de textes. Elle n'en présente pas moins des inconvénients connus et évidents qui vont être brièvement évoqués maintenant. Il est clair en effet que pour être capable de prendre un texte sous la dictée, l'ethnographe doit être arrivé à une bonne connaissance de la langue. A ses débuts, il butera sur chaque mot, mettant à rude épreuve la patience de son informateur. Souvent aussi, lorsque celui-ci se rend compte des difficultés de l'ethnographe, il cherche à se mettre à son niveau, en évitant les mots rares ou archaïques, les tournures difficiles de la langue, en simplifiant les constructions syntaxiques, en s'exprimant, en un mot, en une sorte de « dialecte de base » qui, pense-t-il, sera plus accessible pour le collecteur que sa langue véritable. Sans que les choses aillent toujours aussi loin, on risque de recueillir par la dictée des textes simplifiés. Le seul remède pour l'enquêteur est d'attendre que ses progrès dans la connaissance de la langue réduisent ces inconvénients au minimum..., c'est à dire le moment où approche la fin de son séjour. D'où une déplorable perte de temps.

De plus, même lorsque l'enquêteur est arrivé à une connaissance de la langue et est très entraîné à la notation phonétique rapide, la dictée conserve des inconvénients. Certains informateurs n'arrivent pas à se plier à cet ensemble de contraintes auxquelles rien ne les prépare dans leur milieu culturel. Georges CONDOMINAS, un ethnographe pourtant rompu au maniement de la langue de la population qu'il étudie, évoque de façon concrète et vivante les difficultés rencontrées dans la collecte des textes par la dictée :

« En effet, ce conteur de premier ordre parle beaucoup trop vite pour qu'on puisse prendre ses propos sous la dictée ; et lorsqu'on lui demande de répéter plus lentement la légende qu'il vient de narrer, il vit à ce point son récit qu'il s'y lance à nouveau à toute allure, sans qu'on puisse le suivre, souvent même en donnant une autre variante ou un autre épisode qu'il n'avait pas encore eu le temps de raconter. Toông-Oông n'est pas le seul à agir ainsi ; même les plus intelligents, comme Krông-Joông, qui comprend la raison pour laquelle on lui demande de répéter lentement ce qu'il vient de dire la discipline qu'il doit s'imposer pour ralentir son débit, coupe l'allure du récit et surtout réduit considérablement ce que l'art de conter apporte au barde dans sa restitution d'une œuvre orale traditionnelle. » (CONDOMINAS, 1965 : 463-464.)

La difficulté que les conteurs éprouvent à se soumettre à la discipline de la dictée est variable suivant les individus, elle est d'autant plus grande que le conteur est resté plus proche du milieu traditionnel. Ce qui peut conduire l'enquêteur travaillant par la méthode de la dictée à noter en priorité le répertoire des conteurs acculturés. Les textes risquent d'autant plus d'être altérés par la dictée que la part laissée à l'improvisation

est plus grande. Les inconvénients liés à l'emploi de cette méthode sont donc minimes lorsqu'il s'agit de textes sus par cœur (certaines prières, paroles des chants, etc.). Ils peuvent être beaucoup plus sensibles lorsqu'il s'agit de contes ou de récits historiques. Dans bien des cas, il est donc précieux de pouvoir disposer d'une autre méthode que la dictée.

Les progrès techniques des appareils d'enregistrement magnétique autonomes mettent aujourd'hui à la portée de l'ethnographe une solution à ces difficultés. Il faut savoir cependant que l'emploi du magnétophone pose autant de problèmes qu'il en résoud et qu'il importe avant de recourir à lui d'avoir défini exactement le but visé et de prendre certaines précautions élémentaires. Il faut tout d'abord savoir si l'on entend utiliser le magnétophone pour obtenir un document sonore donnant une image aussi vraie que possible de l'ambiance d'une récitation spontanée de littérature orale, ou si l'on se propose de l'utiliser comme un simple intermédiaire en vue de l'obtention d'un texte écrit. Dans le premier cas, on acceptera tous les éléments du cadre réel dans lequel se fait une récitation : bruits du vent, du ressac, chants des coqs, grognements du cochon affamé, pleurs d'enfants, bruits des chants et des jeux à l'extérieur, manifestation de l'auditoire qui rit aux bons endroits, souffle au récitant, commente, bavarde, entre et sort continuellement. Dans de telles conditions, pour peu que l'on soit arrivé, par un choix judicieux de l'emplacement du micro à un équilibre sonore satisfaisant entre la voix du récitant et les bruits extérieurs, on peut arriver à des enregistrements remarquables de vie qui, procurant une restitution fidèle des conditions naturelles de la récitation, peuvent constituer des documents ethnographiques de valeur. De plus on aura parfois la chance de saisir par ce moyen une brillante improvisation, œuvre d'un bon conteur soutenu et exalté par les réactions de son auditoire, obtenant ainsi un document littéraire intéressant. Mais il ne faut pas se cacher que le dépouillement d'une bande magnétique est un travail difficile et que les bruits extérieurs, dès qu'ils prennent une certaine importance, le rendent plus difficile encore. Il est rare qu'une bande magnétique enregistrée dans les conditions « naturelles » puisse être transcrite intégralement, il existe toujours des passages que même une personne dont la langue maternelle est la même que celle du récitant ne peut parvenir à transcrire. Ceci est un inconvénient majeur pour le collecteur de traditions orales dont le but principal est d'obtenir des textes. On éliminera au maximum les sources de bruits parasites en choisissant soigneusement le lieu d'enregistrement (habitation éloignée du village, si possible à l'écart de la plage, en matériaux végétaux pour éliminer les réverbérations,

au sol en terre battue, pour éviter les craquements de plancher), ainsi que l'heure (dans la soirée, quand les coqs et les bébés dorment — mais il reste les chiens!). Les bruits provenant du public sont plus difficiles à éliminer. Si on interdit totalement la présence de l'auditoire, le conteur, insuffisamment soutenu par un public limité au seul ethnographe, donnera une interprétation sèche et terne de son récit. Si l'on cherche à discipliner l'auditoire et le contraint au silence absolu (ce qui de toute manière est bien difficile à obtenir), tout le monde est glacé, tout le monde s'ennuie, et l'on est pratiquement ramené au cas précédent. Pour ma part, après quelques expériences malheureuses, j'ai essayé de ne rassembler autour du récitant qu'un auditoire limité (de 5 à 10 personnes) et choisi (membres de la famille proche du conteur, vieillards qui s'intéressent aux traditions), assemblée qui peut jouer le rôle de catalyseur du talent naturel du conteur, tout en n'introduisant qu'une quantité de bruits parasites tolérable.

Il est évident par ailleurs qu'un enregistrement magnétique ne devient un document vraiment utilisable sur le plan scientifique que lorsqu'on en possède parallèlement une transcription écrite. Celle-ci doit être effectuée par l'ethnographe en collaboration avec un informateur de la langue (qui peut du reste avantageusement être le récitant lui-même). Grâce à l'enregistrement, la cadence et le contenu du récit sont fixés une fois pour toutes et, lors de la transcription, l'ethnographe peut se faire répéter autant de fois que nécessaire les passages difficiles, sans que cette démarche soit de nature à altérer le récit lui-même. L'avantage majeur du magnétophone est que le travail de transcription peut être différé à volonté. L'ethnographe peut donc entreprendre dès son arrivée sur le terrain le travail de collecte des traditions orales, à un moment où sa connaissance de la langue est encore médiocre et renvoyer à plus tard le travail de transcription et d'interprétation. Il faut cependant signaler un défaut des textes recueillis à partir de transcription de bandes magnétiques. Le magnétophone enregistre toutes les hésitations de la langue parlée : tâtonnements dans le choix des mots, phrases laissées inachevées, ruptures de construction, etc. Dans certains cas, les textes obtenus à partir de transcription peuvent donc être difficiles à utiliser parce qu'incorrects et confus. Il faut souligner également que la transcription est un travail long, fastidieux et éventuellement coûteux car il requiert en permanence l'assistance d'un collaborateur autochtone. Le magnétophone n'est donc pas une panacée, mais les menus inconvénients que présente son emploi ne doivent pas faire oublier les services irremplaçables qu'il peut rendre. Toujours disponible, prêt à se soumettre entièrement au rythme du conteur, il

permet au collecteur de littérature orale de se mettre au travail dès son arrivée sur le terrain. Plus tard, il reste encore irremplaçable pour saisir tout ce que ne peut noter l'écriture : l'ambiance d'une récitation spontanée, la virtuosité verbale d'un orateur ou d'un conteur, mille nuances de prononciation précieuses pour le linguiste. J'ai fait à Ua Pou un très large usage du magnétophone, notant chaque fois que la chose était possible une part importante du répertoire de chaque conteur. Pourtant, les textes pour lesquels je ne possède qu'une seule formulation obtenue par transcription d'enregistrement ne représentent qu'une part très faible des matériaux que j'ai recueillis.

Ce n'est en effet ni par la dictée, ni par la transcription d'enregistrements magnétiques qu'a été constitué le corpus de textes marquisiens dont la publication est en cours. Bénéficiant des efforts d'alphabétisation conduits en Polynésie Française par les écoles officielles, par les missionnaires, ou, d'une manière spontanée, par les Polynésiens eux-mêmes, j'ai profité de ce qu'un grand nombre d'informateurs et de conteurs étaient capables d'écrire, pour leur demander de rédiger eux-même leur répertoire. Je dois signaler ici un problème imprévu soulevé par cette méthode. Dans de nombreux cas, j'ai procédé à l'enregistrement des conteurs après l'achèvement de leur travail de rédaction. Il est apparu que c'était là une erreur. En effet, le prestige du texte écrit est tel, que sitôt qu'ils ont rédigé leur texte, les conteurs sont paralysés par la crainte de s'en écarter dans la récitation, ou d'oublier quelque chose; ils annoncent leur conte comme une leçon, réclamant sans cesse des interruptions pour se reporter au texte écrit. Toute la fraîcheur, l'élan et la spontanéité qui caractérisent les littératures orales s'évanouissent. Il est donc préférable que la campagne d'enregistrement précède la rédaction des textes.

Sur 18 conteurs dont le répertoire total ou partiel a été obtenu grâce à des manuscrits fournis par le conteur lui-même, dans onze cas, le conteur a écrit le texte de sa main, dans les sept autres, il a été dicté par le conteur à un membre de sa famille. Le conteur faisait alors état de sa « mauvaise vue » qui ne lui permettait pas d'écrire lui-même (le véritable responsable de cette abstention étant bien souvent l'analphabétisme de l'informateur). Ces méthodes de rédaction indirecte ont apparemment présenté peu d'inconvénients quand l'« écrivain » était une personne âgée ayant une bonne connaissance des choses traditionnelles. Les résultats ont été moins satisfaisants dans les deux cas où les textes ont été dictés à un enfant sorti de l'école officielle : mots archaïques non reconnus, perturbations dues à l'influence de l'orthographe française.

D'une manière générale, les inconvénients liés à la méthode de rédaction par des informateurs indigènes concernent davantage la forme que le fond. Tout d'abord, la difficulté que présente le déchiffrement de ces gros cahiers couverts d'une écriture enfantine, où la séparation des mots est opérée selon des critères absolument fantaisistes. Le caractère rudimentaire des systèmes phonologiques polynésiens fait que la transcription est en gros correcte, mais les occlusives glottales sont systématiquement omises ou notées irrégulièrement par les conteurs les plus lettrés. Les oppositions de quantité, dont le rendement est très faible en marquisien, ont bien entendu été omises. Ceci a nécessité tout un travail d'établissement du texte, réalisé avec l'aide constante d'un collaborateur local, M. Samuel TEIKIEHUPOKO un instituteur qui, après une courte formation, a été parfaitement capable de restituer les glottales et de rétablir la séparation des mots. Cependant, dans certains cas où la présence ou l'absence d'une glottale modifie l'interprétation du texte, cette méthode introduit une source d'erreurs. En principe, les cas litigieux ont été soumis au conteur. Cependant, des erreurs ont pu subsister, en particulier pour les noms propres. Le délicat problème de la longueur vocalique a dû être réservé. De plus, il est fréquent que certaines syllabes, dans les formes à redoublement en particulier, aient été systématiquement omises, ainsi que des mots grammaticaux innaccentués. Comme ces simplifications paraissent être courantes dans la langue parlée actuelle, nous avons en règle générale respecté systématiquement les notations des manuscrits, sauf dans les cas d'erreurs évidentes. Il n'en demeure pas moins que certaines tournures surprenantes figurant dans le texte définitif peuvent fort bien ne correspondre qu'à des lapsus calami. Pour ce qui regarde le fond, les avantages de cette méthode semblent en compenser largement les inconvénients. Comme dans le cas de l'emploi du magnétophone, le travail de collecte pourra commencer bien avant que la maîtrise de la langue soit acquise. Les inconvénients de la dictée sont évités : le conteur ne risque plus de substituer un mot courant à un mot rare pour éviter d'avoir à en fournir une explication au scribe-ethnographe. Mieux encore, la comparaison de certains textes obtenus par transcription d'enregistrements avec le texte écrit par le conteur correspondant montre que ce dernier est en général équivalent ou supérieur. Si une certaine verve propre à la récitation orale disparaît, la plupart des flottements dans l'expression, ainsi que certaines redites inutiles sont éliminés. Surtout, le conteur rédigeant à ses heures, le plus souvent par courtes périodes, a le temps de réfléchir et les récits ainsi obtenus sont en général plus cohérents, plus riches en détails. Les risques d'omission, complète d'un épisode sont diminués.



Si l'enregistrement d'un conte a toujours été considéré comme une distraction collective, et occasionnellement récompensé par un petit cadeau en nature, il a paru indispensable de rétribuer le travail de rédaction effectué par les conteurs. Certes ces détails concernent la « cuisine ethnographique » et l'on évite en général d'en parler, mais c'est à tort à mon sens, car de tels détails ne sont pas sans influer sur la qualité des matériaux recueillis. J'ai toujours eu pour principe que, comme le dit André LEROI-GOURHAN à ses élèves, « le meilleur renseignement est celui que les indigènes donnent d'eux-mêmes », mais j'estime que dans certains cas, il est nécessaire de s'écarter de cette règle et que la rédaction écrite de traditions orales est précisément un de ces cas-là. Il s'agit d'une tâche longue et fastidieuse (correspondant pour certains conteurs à plusieurs centaines de pages de cahier d'écolier remplis d'une écriture serrée) et, le premier enthousiasme passé, rares sont les informateurs qui auraient la persévérance de fournir un effort aussi soutenu sans un stimulant quelconque. Certes, le principe de la rétribution est d'application délicate et ce n'est pas sans hésitations que je me suis résolu à une démarche dont les risques sont certains. Le plus grave est que le conteur livre de pures inventions avec l'espoir d'augmenter ses gains, le moindre est qu'il multiplie les détails et les digressions inutiles. J'ai cherché à réduire les risques au minimum en présentant les choses au conteurs-écrivains d'une manière telle que la rétribution passe plus à leurs yeux comme un cadeau ou comme une indemnisation que comme un salaire. J'ai évité de leur fournir les éléments qui leur auraient permis de prévoir à l'avance la somme qu'ils obtiendraient. Je disais seulement « à la commande » que je donnerai un cadeau en argent en rapport avec le travail fourni et la qualité des manuscrits remis. Je n'ai jamais entendu la moindre réclamation. Il n'en demeure pas moins que dans un ou deux cas, certaines digressions paraissent correspondre au désir du conteur d'augmenter ses gains. Ces inconvénients me paraissent faibles en comparaison du bénéfice que représente le sauvetage de maints fragments de légendes et des récits les moins bien connus du répertoire de certains conteurs qui m'ont déclaré avoir « complètement épuisé les légendes qui étaient dans leur ventre » (*'u pao onaona te tekao a'akakai mei 'oto to'u kopu*). J'ai su par ailleurs que certains conteurs s'étaient livrés à de véritables enquêtes, allant consulter des vieillards qui eux-mêmes ne savaient pas de contes, mais qui, en ayant entendu, pouvaient aider à éclaircir certains détails. Quant aux falsifications grossières, je crois en avoir été préservé grâce à l'amour-propre des conteurs eux-mêmes, qui ne tenaient pas à être surpris en flagrant-délit de « contre-vérité » (*tivava*), grâce à la collaboration

de Samuel TEIKIEHUPOKO, d'une sévérité impitoyable dans ses jugements sur le talent des conteurs, grâce aussi à une relative maîtrise de la langue, à une longue fréquentation du même milieu et à une érudition rapidement acquise en matière de littérature orale, toutes choses qui m'ont évité, je l'espère, d'être la victime de ces énormes plaisanteries que l'humour marquisien se plaît à imaginer pour se rire des naïfs.

\* \* \*

Je voudrais enfin attirer l'attention sur une des exigences du travail de collecte de traditions orales sur laquelle on n'insistera jamais assez : la nécessité formelle de recueillir sur place toutes les données de base permettant l'interprétation du matériel recueilli. Un texte présente d'autant plus d'intérêt scientifique qu'il est accompagné d'une riche annotation et de toutes les informations essentielles concernant le conteur qui l'a transmis et ses antécédents. En premier lieu, bien entendu, vient l'indication précise du lieu où le texte a été recueilli. Aussi est-ce me semble-t-il à très juste titre que KENNETH EMORY déplore, à propos de l'ouvrage *Songs and Tales of the Sea Kings* que « le soin soit laissé au lecteur de deviner de quel groupe d'îles provient tel chant ou histoire particulière » (EMORY, 1958 : 791). Certes, il formule plus loin des critiques beaucoup plus graves, mais il n'en demeure pas moins que celle-ci a du poids. Sans doute, D. S. MARSHALL, l'éditeur de l'ouvrage en question, formule-t-il une remarque valable lorsque, venant au devant de l'objection, il déclare : « le fait qu'un épisode ou qu'un chant a été noté à une période récente dans une île particulière ne peut apporter de garanties quant à la détermination de ses origines dans le temps et dans l'espace. Les Polynésiens ont toujours été de grands voyageurs et d'ardents collectionneurs de la littérature des autres pays ». Cette ouverture des Polynésiens aux choses venues de l'extérieur, ce désir d'enrichir leur propre folklore de récits « exotiques » est un fait certain et j'en ai eu la confirmation aux Marquises. J'ai en effet recueilli toute une littérature acculturée, faite de récits qui sont incontestablement des emprunts et sont du reste sentis comme tels par les informateurs : une version marquisienne de Cendrillon, un Aripapai (= Ali Baba), et des contes à l'origine encore indéterminée, qui ont transité vraisemblablement par Tahiti et qui sont peut-être des contes de matelots. Mais, s'il est vrai que « la détermination des origines dans le temps et dans l'espace » d'un récit donné soulève des problèmes extrêmement ardu, pour ne pas dire insurmontables, il n'en paraît que d'autant plus nécessaire de recueillir sur place toutes les indications pouvant fournir l'amorce d'un fil conduc-



teur et éviter les erreurs les plus grossières. Deux publications récentes sur le folklore océanien, celle de LESSA (1961) et d'ELBERT et MONBERG (1965), sont exemplaires à cet égard (déplorons seulement que le texte en langue vernaculaire soit absent du premier de ces deux ouvrages). Toutes les circonstances et les données relatives à la collecte de chaque texte et à son auteur sont indiquées avec un luxe incomparable de détails. Outre les indispensables renseignements quant au lieu exact où a été recueilli le texte, on nous donne le nom du conteur, son âge, une esquisse de sa biographie avec l'indication de ses voyages, sa généalogie, le nom de la personne qui lui a appris le conte. Il n'est aucune de ces indications qui n'ait son utilité. Il n'est pas indifférent de savoir, pour un ethnographe que tel conteur ait déjà fourni une formulation de tel récit à un devancier : d'où la nécessité de mentionner le nom de ses informateurs. La connaissance de la biographie du conteur et de ses voyages peut être un élément décisif pour déterminer si tel récit n'a pas été emprunté à une île voisine à une date récente. La connaissance du dernier maillon de la chaîne de transmission est un élément important pour la détermination de celle-ci. Les quatre conteurs qui ont donné leur version de Taheta (LAVONDÈS 1965) se réclament tous d'un certain PUPE, un conteur de Ua Pou illustre, mort le 6 août 1932. VARI'I, l'auteur d'*Akahe'e-i-Vevau*, le récit qui figure en tête du recueil cité, déclare tenir cette histoire de sa grand-mère adoptive TAHIAMEI-HA'ETIKI, ainsi du reste que les autres récits de son répertoire. Comme sa version de ce récit s'écarte considérablement d'autres versions (non encore publiées) dont certaines remontent à PUPE, comme d'autre part l'ensemble de son répertoire présente par rapport à celui d'autres conteurs des différences significatives, la critique interne des textes et la connaissance du dernier maillon de la chaîne de transmission s'accordent pour donner à penser que VARI'I d'une part, les disciples de PUPE de l'autre représentent deux chaînes de transmission différentes.

Les textes que la collecte de la littérature et des traditions orales permet de recueillir sont souvent d'interprétation difficile. Cela tient d'une part à ce que beaucoup d'éléments sont implicitement considérés comme connus du public auquel est destiné ces récits, d'autre part à ce qu'ils mettent en cause la totalité de l'acquis culturel du groupe. Il est indispensable pour l'interprétation du matériel recueilli que tous les éléments facilitant son intelligibilité soient soigneusement notés. Le sauvetage d'une littérature orale ne suppose donc pas seulement une collecte de textes, mais aussi toute une enquête à propos des textes. La première étape consiste bien entendu à se faire expliquer tous les mots ou

passages qui paraissent obscurs. Une attention particulière doit être apportée aux noms de lieu, il faut savoir s'il s'agit de lieux réels ou mythiques et si une signification particulière ne leur est pas attachée en vertu de telle ou telle tradition. Certaines particularités topographiques des lieux mentionnés peuvent être importantes pour la compréhension du texte, il peut y avoir intérêt à se rendre sur place pour se faire expliquer les traits significatifs. Il est important également de disposer d'une identification précise des espèces botaniques et zoologiques citées, les recherches récentes de C. LÉVI-STRAUSS sur le folklore américain (1964 et 1966) montre à quel point la pensée indigène tire parti des moindres particularités du monde vivant. Pour les régions ou les domaines où les études de base manquent, il sera nécessaire que l'ethnographe collecte des échantillons.

Au cours d'une seconde étape, on cherchera à obtenir du conteur un commentaire continu de son récit, selon une méthode voisine de celle de « l'explication de textes », une technique de l'enseignement littéraire, très en vogue aujourd'hui dans les établissements d'enseignement secondaire français où elle vise implicitement à une sorte d'enculturation délibérée des adolescents. Il est difficile d'en donner une idée sans recourir à de nombreux exemples. Disons seulement qu'il faut reprendre phrase par phrase le texte, en se faisant expliquer par le conteur non seulement les termes et les passages obscurs, mais également ceux dont le sens paraît évident. Rien de plus naturel par exemple que le comportement de cette femme représentée dans un conte avec des enfants sur les genoux. Pourtant pour les Marquisiens d'autrefois, son attitude avait une signification particulière, les enfants qu'elle tient sur ses genoux ne peuvent être ceux de son frère, sinon elle les aurait placés à cheval sur ses épaules. À partir de ce détail, c'est tout un aspect à ma connaissance inconnu du système familial des anciens Marquisiens et des relations à plaisanterie entre certaines catégories de parents qui se trouve suggéré, et maints passages obscurs des textes sont par là éclairés. On demandera également au conteur de commenter la conduite du héros, ce qui dans certains cas apportera des indications ethnographiques intéressantes. Ainsi, par ces méthodes, on retrouvera le fil conducteur permettant de prendre conscience de toute la signification que pouvait avoir pour l'enculturation des générations successives ces récits traditionnels où se cristallise la culture du groupe.

Ce travail de commentaire des textes recueillis demande beaucoup de temps et je ne l'ai pas poussé aussi loin qu'il aurait été possible de le faire. Cependant, les résultats apportés par ces recherches

partielles suffisent à montrer l'intérêt de ces méthodes. Je suis par ailleurs conscient de ce que les indications précédentes relatives au commentaire des textes ont de vague et de sommaire. Nul doute que c'est particulièrement dans cette direction qu'il conviendrait de poursuivre des recherches de méthode. Une direction est ouverte par le travail de S. H. ELBERT (1965), qui a pris grand soin de recueillir des textes dans des conditions très proches de la récitation spontanée et qui a noté systématiquement les réactions et les commentaires de l'auditeur du conteur. Il y a certainement là un élément important pour l'interprétation des textes eux-mêmes. Notons enfin que l'ensemble des considérations qui précèdent n'est valable que pour un contexte particulier, celui d'une région bien déterminée de l'Océanie. Des transpositions seraient à faire pour les appliquer en d'autres lieux. Il est évident, par exemple, que la méthode d'écriture

directe des textes par les conteurs ne peut être utilisée partout.

Partout, et en Océanie tout particulièrement, la collecte systématique et exhaustive de la littérature et des traditions orales est une tâche urgente qu'il incombe à l'ethnographie d'aujourd'hui de mener à bien. Les lignes qui précèdent n'expriment que le bilan d'une expérience individuelle. Nul doute qu'un effort collectif de recherche serait le bienvenu en vue d'établir et de vulgariser des méthodes qui permettent à la fois d'améliorer la qualité des matériaux recueillis et aussi, tant est immense la tâche à accomplir, d'accroître le rendement du travail de collecte. Ainsi pourrait-on faire de substantiels progrès dans une voie que KENNETH EMORY a largement contribué à tracer.

*Manuscrit reçu au S.C.D. de l'O.R.S.T.O.M. le 16 janvier 1975.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- CONDOMINAS (G.), 1965. — *L'exotique est quotidien*, Plon, Paris.
- ELBERT (Samuel H.), MS. — *Marquesan Legends*. In Bernice P. Bishop Museum, Honolulu.
- ELBERT (S. H.) et MONBERG (T.), 1965. — *From the two canoes, Oral Traditions of Rennel and Bellona Islands*, The University of Hawaii Press, Honolulu-Copenhagen.
- EMORY (K. P.), 1958. — Review of J. Frank STIMSON, *Songs and Tales of the Sea Kings*, In *American Anthropologist*, vol. 60, n° 4.
- EMORY (K. P.), 1965. — *Kapingamarangi, Social and Religious Life of a Polynesian Atoll*, Bernice P. Bishop Museum Bulletin 228, Honolulu.
- HANDY (E. S. C.), 1923. — *The Native Culture in the Marquesas*, Bernice P. Bishop Bulletin 9, Honolulu.
- HANDY (E. S. C.), 1930. — *Marquesan Legends*, Bernice P. Bishop Museum Bulletin 69, Honolulu.
- LAVONDÈS (H.), 1964. — *Récits marquisiens*, ronéo., O.R.S.T.O.M., Papeete.
- LAVONDÈS (H.), 1966. — *Récits marquisiens, 2<sup>e</sup> série*, O.R.S.T.O.M., Papeete.
- LESSA (W. A.), 1961. — *Tales from Ulithi Atoll*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles.
- LÉVI-STRAUSS (C.), 1964. — *Le Cru et le Cuit*, Plon, Paris.
- LÉVI-STRAUSS (C.), 1966. — *Du Miel aux Cendres*, Plon, Paris.
- MAUSS (M.), 1947. — *Manuel d'ethnographie*, Payot, Paris.